

A LA RECHERCHE D'UNE MUTUELLE MOINS CHÈRE

Les messages se multiplient sur le net pour vous inciter à comparer les conditions de votre contrat complémentaire santé. Les arguments fusent pour vous inciter à une réflexion immédiate :

« Beaucoup de mutuelles prélèvent et remboursent très mal », « exigez un meilleur taux de remboursement et des délais de traitement plus courts », « choisissez la simplicité administrative. »

Les libellés sont rassurants : **MUTUELLE SANTÉ SENIORS, COMPAR'MUTUELLE, AVENIR MUTUELLE, EXPERT MUTUELLE, Prio-SANTÉ...**

En fait vous venez de lire une offre qui n'émane pas d'une « mutuelle » mais d'un intermédiaire qui va enregistrer vos coordonnées et les informations transmises pour les communiquer, moyennant rémunération, à de multiples partenaires (notamment des courtiers en assurance). Et, certains d'entre eux sont très réactifs : lors d'un test réalisé en juillet 2023 par le **Réseau anti-arnaques**, une première sollicitation téléphonique est intervenue dans un délai de deux minutes après la saisie de la demande !

Autrement dit, si vous vous laissez tenter par une telle accroche publicitaire, attendez-vous à recevoir une multitude d'appels avec, à chaque fois, l'objectif de vous communiquer un devis et d'obtenir votre accord immédiat. Votre interlocuteur aura beau vous répéter qu'il a choisi la meilleure offre sur le marché, un tel achat nécessite d'étudier sereinement le détail de la proposition remise.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)